

**Présents :**

- Mmes FOUGERAS, GIRARD, PAPET, USINABIA, GREIL, DUVERT D'ALESIO et CHANUT, représentantes des parents d'élèves
- Mmes DREVET HENNEBAUT, BARBIER et MOUHLI, M VALENTIN et M DUQUENNOY, enseignants
- Mme BERARD, enseignante spécialisée
- Mme LAVENANT, psychologue de l'Éducation Nationale
- M VALLET, Adjoint en charge des affaires scolaires
- Mme DECREUSEFOND, DDEN,

**Excusés :**

- M DEYNOUX, Maire,
- M FRANCOIS, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Le conseil d'école se réunit en visioconférence.

Mme Decreusefond, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale, présente sa fonction. Les DDEN sont des bénévoles nommés par l'Inspecteur d'Académie pour 4 ans. Ils veillent aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école. Chaque année, ils visitent les locaux. Ils sont membres de droit du conseil d'école et disposent d'une voix délibérative.

**1/ Résultat des élections**

Les élections ont eu lieu le 11 octobre. 5 postes étaient à pourvoir.

175 électeurs / 126 votants / 10 bulletins nuls / Taux de participation : 72%

**2/ Effectifs**

L'école accueille 108 élèves répartis de la façon suivante :

Classe de Mme Drevet : 20 CP

Classe de M Duquennoy et Mme Barbier : 18 CE1 et 4 CP

Classe de Mme Hennebaut : 25 CE2

Classe de Mme Moulhi : 13 CM1 et 8 CM2

Classe de M Valentin : 11 CM1 et 9 CM2

Moyenne de l'école : 21,6 élèves par classe

*- Pourquoi la classe de CE2, qualifiée de difficile, n'a pas été séparée afin de favoriser un contexte plus serein, à la fois pour les enseignants, et pour les enfants ?*

Réponse du directeur : Cette solution a été envisagée mais les effectifs dans les autres niveaux nous ont amenés à faire un choix différent. Notre administration nous demande de limiter à 24 les classes dans lesquelles il y a des élèves de CP et de CE1.

Si nous avions décidé en juin de faire 2 classes de CE1 / CE2 comme nous le faisons en CM1 et CM2, nous aurions eu 24 élèves dans la classe de Mme Drevet. De nouvelles inscriptions en CP pendant l'été, nous auraient conduits à modifier l'organisation des classes quelques jours avant la rentrée. Nous avons préféré une organisation permettant l'arrivée de nouveaux élèves dans toutes les classes.

**3/ Règlement intérieur**

Le règlement intérieur voté lors du dernier conseil d'école du 30 juin 2020 est applicable pour la durée de l'année scolaire.

#### **4/ Exercices de sécurité**

Le premier exercice « incendie » de l'année a eu lieu le mercredi 30 septembre. Il s'est très bien déroulé. Un exercice « attentat-intrusion » a été organisé le vendredi 16 octobre. L'objectif était de montrer aux élèves un point de rassemblement et le trajet pour s'y rendre.

#### **5/ Coopérative scolaire**

La participation volontaire des familles et la vente des photos de classe alimentent chaque année la coopérative scolaire. En juin, la vente des photos n'a pu avoir lieu. Cela explique le résultat déficitaire de l'année scolaire 2019-2020.

L'équipe enseignante souhaitait réaliser les photos le lundi 9 novembre et proposer également des photos individuelles. Compte tenu du contexte, la séance a été annulée.

Mesdames Greil et Fougeras suggèrent de les réaliser sous la forme d'un trombinoscope.

Solde au 01/09/2019 : 1498 €

Solde au 31/08/2020 : 890,01 €

Dépenses : 1130,99 €

Recettes : 523 €

Résultat 2019-2020 : - 687,99 €

Solde actuel : 334,85 €

#### **6/ Évaluations Nationales**

En CP, les résultats en reconnaissance des lettres et en phonologie sont plus faibles que les années précédentes. En mathématiques, il n'y a pas eu de difficulté.

En CE1, les résultats en français sont très satisfaisants. Mais deux élèves rencontrent des difficultés en lecture. Ils ont été pris en charge très rapidement par Mme Bérard, enseignante spécialisée du RASED. Des progrès très significatifs sont déjà perceptibles. En mathématiques, beaucoup d'élèves ont été en difficulté sur les calculs en ligne.

Mme Bérard indique que les résultats des élèves d'Hurigny sont supérieurs à la moyenne des écoles de son secteur.

#### **7/ Etats Généraux du Numérique Territorialisés**

Mesdames Usinabia et Greil ont participé aux États Généraux du Numérique pour l'Éducation le 7 octobre. Dans leur groupe de travail, étaient présents : un directeur d'école, une enseignante, un inspecteur, un enseignant référent aux usages du numérique, un formateur. Un bilan du confinement a été réalisé. D'une école à l'autre, les enseignants ont utilisé des outils différents. Dans l'hypothèse d'un nouveau confinement, il semblerait opportun de former les enseignants à l'utilisation d'outils communs. Les échanges ont également porté sur l'utilisation du numérique au service des apprentissages dans les écoles.

#### **8/ Déploiement de l'Espace Numérique de Travail**

L'ENT est un ensemble de services proposés aux enseignants, parents et élèves. La municipalité a accepté de financer sa mise en place.

Plusieurs outils sont disponibles pour faciliter la communication : un carnet de liaison, un service de messagerie, un blog de classe. D'autres outils ont un caractère pédagogique :

- l'agenda et le journal d'activité permettent de visualiser les devoirs donnés aux enfants,
- le classeur dans lequel l'enseignant peut mettre à disposition de ses élèves différentes activités (leçons, lectures,...),
- et le cahier de réalisation qui permet à un élève de créer des activités.

Chaque enseignant choisira les outils qu'il souhaite utiliser avec sa classe.

Les identifiants seront distribués aux familles prochainement.

## 9/ Hygiène et santé

### a/ Le port du masque

Remarque de parents : « L'annonce du port du masque pour les enfants de CP inquiète certains parents au moment où leurs enfants sont en plein apprentissage de la lecture. Ils comprennent les motivations de cette décision liée au contexte sanitaire, mais regrettent que la dimension pédagogique ne soit pas prise en compte. La décision étant prise quelques jours avant la rentrée scolaire, certaines familles ont eu des difficultés à se procurer des masques. »

Avis des représentants des parents d'élèves : Le port du masque est une sécurité supplémentaire pour tout le monde. Leurs enfants ne semblent pas perturbés. Certains enfants ne comprenaient pas que les adultes doivent en porter un et pas eux.

Avis de Madame Drevet : Avec le masque, l'enseignement de la lecture est plus compliqué que les années précédentes.

- Quelles seront les mesures mise en place par la municipalité et/ou l'école, sachant qu'il faut au moins 2 masques par jour ?

Réponse du directeur : Les masques sont à la charge des familles. L'école dispose d'un stock limité de masques pédiatriques fournis par l'Éducation Nationale. Ils seront proposés aux enfants qui oublieront le leur.

### b/ Les anniversaires à l'école

Question de parents : Est-il possible d'arrêter la distribution des bonbons auprès des enfants, à la fois par mesure d'hygiène mais aussi et surtout lorsqu'on connaît les méfaits du sucre sur la santé, la concentration des enfants ?

Actuellement, les enseignants autorisent les enfants à apporter un gâteau emballé ou des bonbons et éventuellement une boisson à partager avec leurs camarades pour leur anniversaire. Les bonbons sont uniquement autorisés à cette occasion.

Avis des représentants de parents d'élèves : En cette période compliquée, laisser un enfant fêter son anniversaire à l'école est un plaisir qu'on ne peut pas lui enlever. Les distributions ne sont peut être pas si fréquentes dans l'année car tous les enfants ne le font pas. Si dans une même classe, il y a pu avoir plusieurs anniversaires dans la même semaine, statistiquement cela ne devrait pas se produire souvent dans l'année. Toutefois, Il faudrait peut être encadrer d'avantage la distribution de bonbons. Quand il y a un anniversaire dans une classe, il arrive que des enfants d'autres classes en reçoivent également.

Avis des enseignants : Il est rare d'avoir plusieurs anniversaires dans la même classe la même semaine. L'idée de « banaliser » une journée par mois pour les anniversaires ne convainc pas l'équipe enseignante. Certaines familles pourraient se sentir obligées d'apporter quelque chose ce jour là et on risquerait de passer à côté d'une réduction de la quantité de bonbons distribués. Les enseignants sont parfois gênés quand des bonbons sont apportés et que les élèves de confession juive ou musulmane ne peuvent pas partager ce moment de plaisir avec leurs camarades.

Conclusion : Les membres du conseil d'école souhaitent que les enfants puissent continuer de fêter leur anniversaire à l'école. Un meilleur contrôle de la distribution de bonbons lors des anniversaires semble envisageable.

## 10/ Projets

L'équipe enseignante a choisi de renouveler sa participation au prix des Incorruptibles en partenariat avec la bibliothèque municipale. Florence Perrot est venue présenter la sélection de livres des classes de CM. Elle reviendra le 10 novembre leur présenter un dernier ouvrage sur la première guerre mondiale. Elle interviendra le même jour dans la classe de CE2.

Des sorties au cinéma et au théâtre étaient programmées pour novembre. Elles ont été annulées. Le spectacle de Noël ne pourra pas avoir lieu. A la place, le Sou des écoles offrira un livre à chaque enfant pour Noël.

Le 13 octobre, les élèves de CM1 et CM2 ont visité les archives départementales. Ils se sont vu proposer un travail de lecture sur des documents datant de la fin du XIXème siècle (sur le thème du loup). Ils ont pu découvrir comment étaient restaurés les documents anciens et admirer la vue sur la ville du dernier étage des archives.

Deux musiciens de l'école de musique de Sancé sont venus à l'école faire découvrir aux élèves de toutes les classes deux instruments : le saxophone et la trompette.

## 11/ Questions diverses

Les questions transmises concernant les décisions prises par un enseignant dans sa classe n'ont pas à être discutées en conseil d'école. Il n'est pas compétent pour cela. Elles ne seront donc pas traitées.

Madame Lavenant, psychologue de l'Éducation Nationale, rappelle que le RASED est toujours présent à Hurigny. Les parents qui souhaitent la contacter peuvent se rapprocher de l'équipe enseignante. Mme Bérard est chargée de l'aide à dominante pédagogique.

*- Quelle organisation est prévue sur le temps de la cantine ?*

Avant et après le repas, les élèves doivent rester dans la zone de la cour qui leur a été attribuée (1 zone par classe). Si les conditions météorologiques ne le permettent pas, les élèves pourront rester à l'intérieur des classes.

Au restaurant scolaire, les élèves d'une même classe déjeunent à la même table. Ainsi, les règles liées au maintien de la distanciation physique entre les groupes sont respectées.

Les élèves retirent leur masque avant le repas et le changent après.

*- Les activités périscolaires seront-elles maintenues ?*

Elles sont maintenues avec une nouvelle organisation liée aux consignes de limitation du brassage des élèves. Ainsi, chaque classe se voit proposer une activité différente chaque jour. Certaines classes sont encadrées par deux intervenants, d'autres par un seul intervenant. La qualité de certaines activités est peut être moindre qu'à l'ordinaire mais le protocole sanitaire est respecté pour la santé de tous.

Tout était prêt le jour de la rentrée. L'équipe enseignante, la municipalité et le Sigale ont montré qu'ils savent travailler ensemble au service des enfants.

M Vallet et les représentants de parents remercient l'équipe enseignante pour son implication dans la vie de l'école.

Mme Decreusefond apprécie le dévouement des différents partenaires de l'école.

La séance est levée à 20h.

Le président du conseil d'école

M Duquennoy